

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 7 juin 2016

Présents :

Les représentants de l'équipe enseignante :

Mesdames Boisvyon, Joubert, Laisné, Prioux-Davy, Roussel

Les représentants de la Mairie :

Mesdames Alleaume, Morel et Monsieur Michot, membres de la commission des affaires scolaires

Les représentants des parents d'élèves suivants :

Mesdames Auduc, Bôcher, Joannic, Leduby, Lemièrre-Launay, Quoniam, Renault et Monsieur Le Gohebel

Le DDEN

Monsieur Chevalier

Absents excusés :

Monsieur Barbier, Inspecteur de l'Education Nationale de la Circonscription de Liffré

Mesdames Désilles et Dupas, enseignantes

Monsieur Gaudin, Maire

Monsieur Pillain, représentant des parents d'élèves.

1. APPROBATION DU PROCES VERBAL DU DERNIER CONSEIL D'ECOLE

Aucune remarque n'ayant été formulée, le procès-verbal du dernier conseil d'école a été approuvé.

2. SECURITE

Le 10 juin 2016 à 11h30, un exercice PPMS pour cause d'intrusion malveillante sera réalisé.

La directrice expose les mesures qui seraient prises si un incident de ce type arrivait.

L'école a contacté la gendarmerie de Liffré pour obtenir son avis et des recommandations.

Le PPMS est aussi appliqué sur le temps périscolaire. Une réunion a déjà eu lieu avec le personnel municipal. Il faudra en prévoir une également avec les intervenants pour les TAP.

Le préfet a communiqué des informations relatives à l'organisation des kermesses. Dans le cas de l'école de Chasné Sur Illet, il faudrait :

- des personnes bénévoles identifiées avec badges ou brassards pour assurer le contrôle des lieux (paquets abandonnés, personnes au comportement suspect ...)
- prévoir un moyen de communication avec la gendarmerie ;
- prévoir des moyens d'alerte (le micro de la sono) ;

Le courrier du préfet a été transféré à l'APE.

Concernant le passage de la commission sécurité, la demande est toujours active.

3. EVALUATIONS

100 % des élèves ont obtenu le niveau A1 (anglais) en CM2.

Ces évaluations comprenaient une partie orale et une partie écrite. Afin de faire passer chaque élève en expression orale l'enseignante a utilisé les temps de récréation, et d'APC.

A ce propos, l'équipe enseignante prend note du problème engendré lors de ces activités après 15h30 qui bloquent les enfants d'élémentaire à l'école jusqu'à 16h30 et s'engage à une meilleure communication lors de situations similaires.

Les évaluations B2i ont été passées. 100% des élèves l'ont obtenu.

4. SORTIES ET ACTIONS PEDAGOGIQUES

Sorties à venir

- **Pour les élèves de TPS, PS, MS et GS**
 - 8 juin : cueillette de fraises au Verger de la Réauté
- **Pour les élèves de CP**
 - 23 juin : Sortie avec les correspondants, à St Aubin d'Aubigné
- **Pour les élèves de CM2**
 - 20 juin : visite du collège Martin Luther King (matin + déjeuner au self)

Manifestations à venir

- Permis vélo (CM1-CM2) : 9 juin 2016
- Fête de l'école : 25 juin 2016
- Défi mathématiques (MS-GS) : 30 juin 2016
- Permis piéton (CE2) : fin juin 2016
- A Tous Jeux : 1^{er} juillet 2016
- Défi Lecture cycle 2 : 4 juillet 2016

Dans le cadre de la liaison GS-CP, les élèves de GS sont accueillis dans la classe de CP et participent avec les élèves de CP à 6 séances autour des sciences (construction d'objets autour du thème de l'air).

Une proposition pour un Carnaval en partenariat avec des associations est en discussion. Ce projet pourrait s'inscrire dans le PEDT. Il est demandé à la mairie de faire le lien entre les partenaires.

L'équipe enseignante remercie les parents, les intervenants extérieurs, l'APE et la Mairie pour leur participation aux activités menées par l'école.

5. BILAN FINANCIER

Le 7 juin 2016, il y avait sur le compte OCCE, 1941,40 €. Une fois le cout des prochaines activités déduit, il devrait rester environ 1296,40 €.

- Recette de la vente de gâteaux : 897,90 €
- Recette de la vente de journaux : 97 €
- Recette de la vente de photographies scolaires : 378 €

6. BUDGETS MAIRIE

- **Fonctionnement : 6000€**

L'achat du matériel relevant du PPMS (ruban adhésif, piles) devait être déduit du budget fonctionnement de l'école. La mairie conçoit qu'un autre budget y soit dédié étant donné que cela concerne aussi le temps périscolaire.

- **Transport : 2500€**

Le cout des sorties réalisées depuis janvier 2016 dépasse ce budget. De ce fait, les sorties ont été financées par l'OCCE et une participation a été demandée aux familles.

Cela aura aussi un impact sur les projets qui seront réalisés l'année prochaine.

- **Investissement : 1000€** (pour l'achat d'ouvrages scolaires)

Il est demandé à la mairie s'il est possible d'acheter des guides pédagogiques sur le budget investissement. La demande est acceptée.

L'école avait fait part à la mairie du besoin de renouveler le matériel informatique, surtout les ordinateurs portables, et de son souhait d'installer le TBI dans une classe ou dans la salle des maitres.

Certains postes fixes de la salle informatique seront remplacés.

Il est aussi envisagé le déplacement de la salle informatique dans la salle des maitres actuelle afin de résoudre plusieurs problèmes : travail en demi-classe, accès aux élèves de maternelle, utilisation du TBI.

La mairie précise que des fonds exceptionnels peuvent être accordés. Une demande doit alors être faite à la commission des affaires scolaires puis votée.

La mairie demande une rencontre avec l'équipe enseignante en septembre de façon à prévoir davantage les sorties (nombre d'élèves, durée de la sortie) et à prévenir les partenaires (cantine, TAP) concernés par l'absence d'élèves qui peut y être liée. L'équipe enseignante accepte en précisant qu'en septembre toutes les sorties ne seront pas encore connues ni programmées.

7. LISTES DES FOURNITURES

Il a été demandé à ce qu'une attention particulière soit accordée à l'élaboration des listes de fournitures afin d'harmoniser les demandes des enseignants, et de tenir compte de la situation économique des familles.

Les enseignantes ont présenté les listes de fournitures qui seront transmises en fin d'année scolaire aux familles. L'achat de ballerines pour aller dans la salle des Moissons est supprimé. On constate en effet qu'elles sont peu utilisées ou seulement pendant une courte période de l'année.

Les membres du conseil d'école valident ces listes.

8. EFFECTIFS DE RENTREE - REPARTITIONS

- Effectif total en septembre 2016 : 144 + 8 élèves de TPS

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	12	17	26	16	16	15	21	21

- Répartition par niveau

TPS-PS-MS	MS-GS	GS-CP	CE1-CE2	CE2-CM1	CM2
3+12+9	8+18	8+16	16+9	6+21	21
21 en sept. 24 en janv.	26	24	25	27	21
Mme Prioux- Davy	Mme Boisyvon	Mme Desilles	Mme Laisné	Mme Roussel	Mme Joubert

Pour une découverte sereine de l'école, les 8 élèves de TPS seront accueillis comme suit : 3 élèves en janvier et 5 en avril.

L'équipe enseignante demande à la mairie s'il est possible d'aménager un poste afin de dégager des heures pour la classe de 26 GS l'après-midi. La mairie entend la demande et accepte d'y réfléchir.

9. PROJET D'ECOLE 2016-2020

L'équipe enseignante est en train d'élaborer un nouveau projet d'école pour la période 2016-2020.

Au vu du diagnostic qu'elle a pu établir, deux axes ont été définis :

Axe 1 : Améliorer les compétences de compréhension orale et écrite à travers 5 composantes : décodage, compétences linguistiques, textuelles, référentielles et stratégiques.

Axe 2 : Rendre les élèves chercheurs, actifs dans la construction de leurs apprentissages.

3 annexes concerneront le parcours d'éducation artistique et culturelle, le parcours citoyen, le volet numérique.

A propos du parcours citoyen, une réflexion est menée au sujet d'un Conseil des enfants (cf PEDT) mais la mairie précise que le projet n'est pas abouti et n'aura donc pas lieu l'année à venir.

10. TEMPS PERISCOLAIRE

Cantine

On note un mieux quant à l'équilibre des menus. Il est précisé que les menus sont à présent validés par la mairie et qu'une formation est recherchée pour être proposée au cuisinier.

La question du gaspillage est soulevée et une réflexion devra être engagée pour y remédier.

TAP

Le bilan est très satisfaisant. Chacun reconnaît une très bonne organisation.

Pour l'année prochaine, les activités de musique, mind-mapping et arts visuels ne seront plus proposées. Un intervenant est recherché pour le théâtre.

Chacun s'entend pour qu'un moment d'étude soit de nouveau proposé même si sa mise en place cette année n'a pas fonctionné.

Une information sera faite lors des réunions de rentrée dans les classes.

Fin juin, une communication sera faite autour des TAP pour l'année prochaine (pré-inscriptions, badges).

Les parents demandent à ce que soit revue la gestion des tâches à réaliser par le personnel municipal afin que, pendant la garderie et le temps du midi, la surveillance de la cour soit prioritaire et effective.

11. TRAVAUX

Retour sur les demandes de travaux

- **Déplacement de l'alarme en TPS-PS-MS** : il est à prévoir.
- **Démolition des préfabriqués** : elle aura lieu cet été. L'emplacement sera ensuite clôturé. Un mur ou une cloison en bois sera monté côté préau.
- **Connexion Internet** : une Livebox Pro va être installée et il est décidé de changer l'abonnement.
- **Solution de filtrage** : la question se pose de l'installation du Proxy académique ou de la solution apportée par la communauté de communes. Le choix se reporte sur la solution proposée par le Pays de Liffré (abonnement pour 3 ans).
- **Arrivée d'eau chaude** : pour des raisons de sécurité, il n'y aura pas d'arrivée d'eau chaude dans ce bâtiment.
- **Structures** : les cordages de la structure hors d'usage vont être remplacés. Le changement des dalles est à prévoir pour les 2 structures. Les demandes de devis ont pris du temps. Les dalles seront changées en juillet.
- **Portes de la garderie et du préfabriqué** : pour des raisons de sécurité et en lien avec le plan Vigipirate et le PPMS, ces portes sont à réparer.
- **Electricité** : le nombre de prises est insuffisant dans les classes.

Concernant ces différents travaux dans l'école, le responsable M. Adkins doit contacter la directrice pour lui faire part des décisions prises.

Les secrétaires de séance
Mme BOISYVON et Mme LEMIERE-LAUNAY

La directrice de l'école
Mme LAISNÉ

Avis Confiance
A. Babin
Liffré 30/6/16.
